

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal tenue à la salle du conseil d'Authier-Nord, le 8 janvier 2019 à 19h30.

Sous la présidence du maire, Alain Gagnon, sont présents les conseillères et conseillers suivants : Cécile Hélie, Lorrie Gagnon, Andrée Labranche, Gilles Dubé, Noëlla Dubé et Steve Bruneau. Mme Élise Gagnon agit comme secrétaire.

Le maire souhaite une bonne et heureuse année 2019 aux élus.

**1-Adoption de l'ordre du jour.**

2019-01-01 Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Cécile Hélie et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, mais que l'item « Questions diverses » demeure ouvert.

**2-Adoption des procès-verbaux du 4 décembre 2018 et du 13 décembre 2018.**

2019-01-02 Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par la conseillère Lorrie Gagnon et unanimement résolu que les procès-verbaux du 4 décembre 2018 et du 13 décembre 2018 soient acceptés tel que présenté en y apportant les corrections suivantes : procès-verbal du 4 décembre : à la résolution 2018-12-16, 3<sup>e</sup> ATTENDU QUE, mettre un **s** à **admissible**, à la résolution 2018-12-17, dernière phrase, écrire **une partie** des lumières. Dans le procès-verbal du 13 décembre, écrire l'heure de la réunion **19h00** dans l'en-tête.

**3-Affaires en découlant.**

Nomination de monsieur Normand Lagrange, à titre de directeur général à la MRC d'Abitibi-Ouest.

**4-Approbation des comptes.**

2019-01-03 Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Cécile Hélie et unanimement résolu que les comptes suivants soient adoptés.

Salaires payés en décembre	:	7,810.55\$
Comptes payés en décembre	:	86,561.41\$
Comptes à payer en janvier	:	<u>43,061.03\$</u>
Pour un total	:	137,432.99\$

**5-Adoption de la correspondance.**

2019-01-04 Il est proposé par la conseillère Cécile Hélie, appuyée par la conseillère Lorrie Gagnon et unanimement résolu de classer la correspondance aux archives.

**6-Période de questions (10 minutes).**

Aucune question.

**7-Avis de motion relatif au Règlement 2018-05 déterminant le taux de taxe foncière, la tarification des services, les taux d'intérêt et de pénalité ainsi que la date et le nombre de versements pour l'année financière 2019.**

Un avis de motion est donné par le conseiller Gilles Dubé concernant le Règlement 2018-05 déterminant le taux de taxe foncière, la tarification des services, les taux d'intérêt et de pénalité ainsi que la date et le nombre de versements pour l'année financière 2019.

2019-01-05 **8-CIM. Soutien technique pour l'exercice financier 2019.**

Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu d'acquitter la facture au montant de 3,041.09\$ de la Corporation Informatique Municipale relatif au soutien technique pour l'exercice financier 2019.

**9-Avis de motion et présentation d'une modification relative au Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.**

Un avis de motion est donné par la conseillère Lorrie Gagnon. Celle-ci fait la présentation d'une modification relative au Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

### **10-Avis de motion concernant le règlement relatif au cannabis.**

Un avis de motion est donné par la conseillère Lorrie Gagnon concernant le règlement relatif au cannabis.

### **11-Politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel ou autres au travail, et de traitement des plaintes.**

2019-01-06

#### ***Résolution***

ATTENDU QU' en juin 2018, le gouvernement a adopté, par le biais du projet de Loi 176, certaines modifications à la *Loi sur les normes du travail*;

ATTENDU QUE depuis le 12 juin, la notion de harcèlement psychologique inclut spécifiquement le cas d'harcèlement se manifestant par des paroles, des actes ou des gestes à caractère sexuel ou autres;

ATTENDU QUE la municipalité désire se doter d'une politique de prévention du harcèlement psychologique et la rendre disponible à ses salariés;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu de rédiger une Politique de prévention de harcèlement psychologique ou sexuel ou autres, au travail et de traitement des plaintes.

### **12-Sécurité civile.**

#### **1-Avis de motion relatif au projet de règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre.**

La conseillère Cécile Hélie donne un avis de motion et présente le projet de règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre.

2019-01-07

#### **2-Demande d'aide financière – Volet 1**

ATTENDU QUE le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019 ;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite se prévaloir du **Volet 1** du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation ;

ATTENDU QUE la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres ;

Il est proposé par le conseiller Gilles Dubé, appuyé par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu :

QUE la municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 4500\$, dans le cadre du **Volet 1** du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 5400\$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 900\$ ;

QUE la municipalité autorise la directrice générale, Élise Gagnon, et la chargée de projet, Carolle Bédard, à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

#### **3-Formation Urgence-Santé.**

2019-01-08

Il est proposé par la conseillère Cécile Hélie, appuyée par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu que les élus suivants : le maire, Alain Gagnon, le conseiller Steve Bruneau, la conseillère Lorrie Gagnon et la directrice générale, Élise Gagnon, se rendent à la formation Urgence-Santé, offerte le mercredi 20 février prochain à Rouyn-Noranda. Cette formation est donnée en collaboration

avec la Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec. Leurs frais de déplacement seront remboursés.

**13-Liste des contrats de 25,000\$ et plus pour l'exercice financier 2018.**

Les contrats octroyés en 2018 par la municipalité et totalisant 25,000\$ et plus sont les suivants :

Corporation des Chemins d'hiver (déneigement) :	76,347.26\$
Sintra (traitement de surface simple et double) :	309,840.53\$
Garage Lacroix (remorque avec accessoires) :	26,602.19\$

2019-01-09 Il est proposé par le conseiller Gilles Dubé, appuyé par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu d'afficher par avis public les contrats cités ci-haut.

**14-Vente pour taxes.**

2019-01-10 Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu de faire parvenir à la MRC tous les contribuables qui ont un retard de deux (2) ans et qui n'ont pas acquitté leur compte de taxes selon les modalités exigées.

**15-Demande de commandite pour l'année 2019.**

**CJEAO**

2019-01-11 Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu de faire parvenir une contribution de 70\$ à Carrefour Jeunesse Emploi d'Abitibi-Ouest pour l'année 2019.

**Téléthon de la Ressource de l'Abitibi-Témiscamingue**

2019-01-12 Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par la conseillère Cécile Hélie et unanimement résolu de faire un don de 25\$ au Téléthon de la Ressource de l'Abitibi-Témiscamingue pour l'année 2019.

**16-SADC.**

2019-01-13 Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par la conseillère Lorrie Gagnon et unanimement résolu que le maire se rende au déjeuner annuel de la SADC, le 11 janvier 2019 à 7h00. Les frais du déjeuner et de déplacements seront remboursés.

**17-Période de questions.**

Aucune question.

**18-Questions diverses.**

**Patrick Mercier** : Monsieur Patrick Mercier nous dit avoir fait une demande à la Régie incendie de Macamic afin de brûler sa maison située dans le Chemin de la Forêt. Les pompiers procéderont ainsi à une pratique. Lui faire part dans une lettre que celui-ci devra entretenir son terrain par la suite, tel que mentionné dans le Règlement 2014-03 concernant les nuisances.

**Équipements sportifs** : Aussitôt les signatures faites chez le notaire pour l'achat de l'Église, les équipements seront transférés dans le local derrière l'église.

**Règlement d'urbanisme** : Il faut retravailler le règlement d'urbanisme.

2019-01-14 Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu de vérifier auprès de monsieur Julien Rivard quant à la possibilité de rédiger un Règlement relatif à la gestion des règlements d'urbanisme.

**100<sup>e</sup> anniversaire** : Lors de la semaine d'activités organisées par le Comité des Loisirs et des Sports qui se tiendront du 2 au 9 mars 2019, il pourrait y avoir une rencontre avec la population leur demandant de nous faire part de leurs idées d'activités quant aux festivités du 100<sup>e</sup> anniversaire. Également, les gens désirant s'impliquer dans des comités pourraient nous transmettre leur nom à ce moment.

**Téléphonie IP** : Aller chercher les informations relatives à la téléphonie IP.

**Facebook** : Faire attention aux propos écrits sur Facebook.

**Location de tables et de chaises** : La municipalité ne loue pas les chaises neuves qui sont à la salle municipale. Seules les chaises en bois et les tables peuvent être louées.

**Projet de verdissement** : Des projets environnementaux (relatifs aux jardins, au verdissement extérieur, à la revitalisation des parcs, aux terrains de jeux, aux sentiers, au recyclage et au compostage) peuvent être rédigés et déposés afin de recevoir une subvention auprès de la Fondation des amis de l'environnement TD.

2019-01-15

Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par le conseiller Gilles Dubé et unanimement résolu de préparer et rédiger un projet environnemental (relatif aux jardins, au verdissement extérieur, à la revitalisation des parcs, aux terrains de jeux, aux sentiers, au recyclage et au compostage) dans le cadre d'un financement de projets de verdissement et subventionné par la Fondation des amis de l'environnement TD.

**Poules** : Discussion entourant la possibilité d'avoir des poules dans le milieu urbain.

Un avis de motion est donné par la conseillère Lorrie Gagnon concernant le Règlement 2014-01 relatif aux animaux.

**Projet de végétalisation des rives du Lac Macamic :**

2019-01-16

ATTENDU QUE l'Organisme de bassin versant Abitibi-Jémésie (OBVAJ) a déposé à ÉcoAction Environnement Canada, un « Projet de végétalisation des rives du lac Macamic » en collaboration avec la ville de Macamic, le Comité des riverains de Macamic, l'OBVAJ et la municipalité d'Authier-Nord ;

ATTENDU QUE la municipalité d'Authier-Nord s'engage à contribuer à ce projet en participant :

- ✓ Soit en argent – au montant de la compensation 660\$;
- ✓ Soit en bénévolat ;
- ✓ Soit par du transport des plants d'arbustes, d'arbres ou tous autres matériaux nécessaires au projet, avec le camion de la municipalité ;
- ✓ Soit par la main-d'œuvre des employés municipaux pour la plantation et/ou l'entretien des végétaux.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Lorrie Gagnon, et unanimement résolu que la municipalité s'engage dans le « Projet de végétalisation des rives du lac Macamic » et est prêt à investir temps et argent afin de mener à terme ce projet.

**Motoneigistes** : Le conseiller Gilles Dubé fait part du non-respect des motoneigistes qui circulent sur les ponceaux des entrées privées. Aviser la population à cet effet.

**18-Clôture de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Lorrie Gagnon lève la séance. Il est 21h21.

---

Alain Gagnon, maire

---

Élise Gagnon, Dir. gén. Sec-très.